

Carte blanche

Jean-Pierre Coenen

Président de la Ligue des droits de l'enfant
Plateforme pour l'accueil de l'enfant malade chronique ou handicapé à l'école

Du 25 novembre prochain au 17 mars 2007, la Ligue des droits de l'enfant et la plateforme associative « Pour l'accueil de l'enfant malade chronique ou handicapé à l'école » organisent les états généraux de l'intégration scolaire. Cinq tables rondes provinciales et un colloque « communautaire » tenteront de faire le point sur l'intégration scolaire des enfants malades ou handicapés, de tracer des pistes et d'initier un changement de mentalité vis-à-vis de l'accueil de la différence. Ils donneront la parole aux différents acteurs de l'éducation et de la santé ainsi qu'aux familles.

Depuis quelques années, la Ligue des droits de l'enfant est régulièrement amenée à constater les injustices du système scolaire actuel concernant les enfants handicapés et/ou malades. Nous avons décidé de mener le combat visant à favoriser l'accueil de ces enfants à l'école en initiant une vaste plateforme associative et en ayant comme objectif la reconnaissance pour tous les enfants du droit à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation, à la fréquentation d'une école qui accueille tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques

particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif, linguistique ou autre ; pas uniquement ceux capables d'obtenir le certificat d'études de base.

Pourquoi l'école ? Notre démarche d'intégration s'inscrit pleinement dans la perspective de la définition de l'Unesco. Partant du fondement que cet idéal à atteindre le sera d'autant plus facilement qu'il découlera d'un travail entrepris de manière précoce et soutenue, l'école s'impose comme l'un des premiers lieux d'action. Elle se révèle être l'endroit privilégié pour, dans un processus dynamique d'adaptation réciproque, sensibiliser et informer sur ce que recouvrent les différences, pour prendre conscience des particularités de chacun, des besoins qui en découlent, mais aussi des aspects qui unissent. Nous soutenons que l'intégration au travers de la scolarité est un moyen pour atteindre une intégration sociale au sens large et vise à terme une société ouverte et accessible à tous.

L'intégration telle que nous la pensons est un défi de société. Elle implique l'enfant, ses parents, ses enseignants, les divers encadrants sur la base d'un programme évolutif et professionna-

Pourquoi des états généraux de l'intégration scolaire ?

lisé qui met le projet au centre des préoccupations tout en tenant compte de l'ensemble des besoins de chaque acteur. L'inté-

gration incite à une sensibilisation de tout un chacun, amène à prendre en considération les besoins des uns et des autres, les

particularités personnelles ; elle élargit le concept de discrimination positive.

Nous affirmons qu'une intégration réfléchie pour une école accessible à tous implique d'abord que tout enfant doit pouvoir y bénéficier d'un enseignement de qualité, adapté à ses besoins. Ensuite, que tout parent doit avoir la possibilité d'offrir à son enfant, qu'il soit malade ou porteur de handicap, les services d'un enseignement ordinaire ou spécialisé qui lui offre un programme de qualité, adapté à ses besoins. Enfin, que tout professionnel doit y recevoir les moyens suffisants pour pouvoir offrir à ses élèves un enseignement de qualité, adapté à leurs besoins. Nous considérons que l'enfant, sujet de droits et porteur d'avenir, doit évoluer pour pouvoir devenir un citoyen à part entière.

L'hétérogénéisation des classes participe également de la lutte contre l'échec scolaire et donc, bénéficiera à tous les autres élèves. Lorsque toutes les différences et toutes les difficultés auront leur place à l'école, celle-ci remplira enfin son rôle qui devrait être de rendre accessible à chacun le bagage de connaissances et de compétences nécessai-

res pour appréhender le monde et pour participer activement à sa transformation vers plus de justice.

C'est un véritable projet de société, celui d'une société équitable ou chaque être humain, quelle que soit sa différence – et nous en avons tous – est parfaitement intégré au sein de la communauté. Les bénéfices de la scolarisation que l'on peut espérer retirer sur du long terme permettront de forger cette société équitable. Ce sont le développement du sens de la solidarité, la sensibilité à la différence, au sens social, à l'ouverture au monde, à une meil-

Tout enfant doit pouvoir bénéficier d'un enseignement de qualité, adapté à ses besoins

leure compréhension du handicap et de la maladie et à une démythification du handicap et de la maladie. Par notre action, nous voulons apprendre à affronter les différences et donc à dégager ce qui crée des liens et amène à vivre ensemble. La lutte contre les exclusions passe par l'acceptation de toutes les différences. ■

www.liguedesdroitsdelenfant.be

Le Royer



Carte blanche



Léo Michel

Senior Research Fellow, Institute for National Strategic Studies, National Defense University in Washington, DC.

Pourquoi l'Otan doit rester engagée en Afghanistan pour une certaine durée

Le secrétaire général de l'Otan de Hoop Scheffer a récemment déclaré que l'Otan resterait en Afghanistan le temps nécessaire à finir sa mission.

Pourtant, cet engagement semble préoccuper les hommes politiques et les médias dans plusieurs pays membres.

Certains considèrent que la mission de maintien de la paix qu'ils attendaient s'est métamorphosée en « guerre ».

Quelques-uns craignent aussi que leurs soldats en soient réduits à mener cette « guerre » pratiquement seuls.

L'Otan doit aborder ces préoccupations lors de son sommet, à Riga, ces 28 et 29 novembre.

L'Otan a pris la tête de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias), mandatée par l'ONU, en août 2003. Depuis, cette force est passée de 5.500 soldats déployés à Kaboul à près de 32.000 soldats provenant de 37 pays alliés et partenaires et œuvrant dans tout le pays.

Mais la mission n'a pas changé : assurer un espace de sécurité vital permettant à la communauté internationale – l'ONU, l'Union euro-

péenne, la Banque mondiale, des agences nationales d'aide et des ONG – d'apporter, en coopération avec les autorités afghanes, l'aide au développement ainsi que d'améliorer la gouvernance en vue de marginaliser les talibans, de réduire l'influence des cartels de la drogue, et d'empêcher le retour d'Al-Qaïda.

L'opération Fias de l'Otan n'a jamais été sans risques, mais elle est maintenant face à de nouvelles menaces. Lors de l'opération « Medusa » en septembre, les forces alliées ont tué ou blessé des centaines de combattants talibans.

Des échanges de tir ont lieu quotidiennement dans le sud et l'est du pays et les attaques, souvent suicides, contre la Fias se multiplient.

Tout ceci pose une question difficile : qui assume la part du lion – humaine et financière – pour faire de la mission de la Fias un succès ?

Comme des récents combats dans le sud l'ont montré, la réponse est claire : le Royaume-Uni, le Canada, et les Pays-Bas.

Bien sûr, ces gouvernements se sont portés volontaires pour conduire l'offensive vers le sud, mais

tous les alliés ont approuvé cet élargissement de la mission. Ceux qui furent les premiers à envoyer des troupes vers le sud pouvaient raisonnablement escompter que d'autres viendraient les aider. Si elle avait eu des forces supplémentaires, la Fias aurait d'ailleurs peut-être pu pousser encore plus son avantage tactique.

Les Américains ont fourni la protection aérienne durant l'opération « Medusa » et, le mois dernier, ils ont transféré au commandement de la Fias 11.000 soldats, qui

Si les leaders de l'Alliance sont solidaires, ils peuvent triompher de la nervosité de leurs parlements et opinions

étaient déployés dans le cadre de l'opération « Liberté immuable », prouvant par là leur confiance en l'Alliance Atlantique.

Mais la réponse de la plupart des Alliés fut plus frileuse. Plusieurs d'entre eux invoquèrent des « caveat » quant au déploiement de leurs troupes sous commandement de la Fias. D'après le commandant militaire en chef de l'Otan, le général américain James

Jones, les pays qui fournissent des troupes ont soulevé un total de 102 « caveat » dont 50 ont un impact opérationnel significatif.

Comme un officiel Otan l'a fait remarquer, ces « caveat » ne relèvent pas du « partage de fardeau » mais du « transfert de fardeau ». Et, à Londres et à Ottawa, les parlementaires et les médias demandent : « Où sont les Alliés ? »

Entre-temps, les ministres des Affaires étrangères allemand et italien – dont les parlements nationaux ont récemment prolongé le mandat de leurs troupes dans les parties relativement stables du nord et de l'ouest de l'Afghanistan – ont pour le moment exclu tout redéploiement vers des régions plus à risques. C'est pourquoi l'attention lors du sommet de Riga devrait se focaliser sur trois points.

Premièrement, la clé du succès de l'Otan dans les Balkans a été sa vision politique, qui a reflété les capacités uniques de l'Alliance et fourni un moyen de mesurer les progrès accomplis. Le sommet de Riga devrait clairement préciser les objectifs réalistes que l'Alliance peut atteindre en Afghanistan avec les forces dont elle dispose.

tous les leaders des pays membres devraient ensuite expliquer à leur opinion publique pourquoi l'Otan doit rester engagée en Afghanistan pour une certaine durée – alors que seuls quelques-uns ont fourni un effort dans ce sens.

Deuxièmement, les leaders de l'Alliance devraient ordonner à leurs agences nationales d'aide et à leurs représentants auprès d'organisations multilatérales de stopper les rivalités institutionnelles qui freinent les programmes d'assistance aux Afghans. L'ONU, l'UE, et l'Otan ont des « représentants spéciaux » pour l'Afghanistan, et ils devraient être sommés de coopérer. La Fias, comme l'a dit son commandant britannique, le général Richards, a fourni « une fenêtre d'opportunité », pour convaincre les Afghans que le développement de leur pays et sa bonne gouvernance n'alliaient pas avoir lieu dès le lendemain mais étaient en bonne voie. Mais cette fenêtre ne va pas rester ouverte très longtemps.

Troisièmement enfin et même si cela sera peut-être difficile, il est plus que temps que les Alliés aient une discussion franche au sujet de

ces « caveat » opérationnels. Contrairement au Kosovo et à la Bosnie, où l'Otan n'a pas subi de pertes, la Fias est trop complexe, changeante, et intense que pour laisser des considérations politiques prévaloir sur la prudence militaire.

Si les leaders de l'Alliance font preuve de solidarité, ils ont une bonne chance de triompher de la nervosité de leurs parlements et opinions publiques.

Certains leaders de l'Alliance ont, à l'époque, critiqué Washington pour avoir mis l'emphase sur la « coalition des volontaires ».

Mais le recours à ces « caveat » produit les mêmes résultats.

Ceux qui sont spécialement désireux de mettre sur pied des opérations militaires conduites par l'Union européenne devraient en particulier se poser la question suivante : est-ce que des pays européens qui constatent une frilosité de leurs partenaires à partager les risques dans la Fias seront enclins à s'impliquer pleinement dans des opérations sous la bannière de l'UE ?

Pour dire les choses clairement, les « caveat » pourraient très bien se révéler contagieux. ■

LE SOIR

SA ROSSEL ET C^e
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Président
et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administrateur délégué
Bernard Marchant

Administration générale
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

JOURNAL LE SOIR
Directeur général
Daniel Van Wylick
Rédactrice en chef
Béatrice Delvaux
Secrétaire général
Benoît Senden
Rédacteur en chef adjoint
Luc Delfosse
Chefs des éditions
Eric Deffet
Thierry Fiorilli
Philippe Laloux

Rédaction centrale
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.54.32
Téléfax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
Courrier des lecteurs
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Téléfax : 02-225.51.31
E-mail : forum@lesoir.be

Agenda du MAD
Téléfax : 02-225.59.14
E-mail :
agenda.mad@lesoir.be
Le Soir en ligne (internet)
http://www.lesoir.com
Tél. : 02-225.53.12
E-mail : internet@lesoir.be
Rédaction de Paris
Avenue F. Faure, 133
F-75015 Paris
Tél. : +33-1-40.60.72.41
Téléfax : +33-1-40.60.72.45

Photothèque
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Uniquement sur
rendez-vous, du lundi
au vendredi de 8 h 30
à 15 h 30
Tél. : 02-225.52.39
Téléfax : 02-225.59.20
E-mail :
phototheque@lesoir.be

PUBLICITÉ
VIA ROSSEL
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
CCP de Rosset et C^e
000-0005675-49
Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Téléfax : 02-225.59.06
E-mail :
annonces.tel@lesoir.be
Annonces - Publicité
Tél. : 02-225.55.55
Téléfax : 02-225.59.08
ou 02-225.59.00

ABONNEMENTS
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.53.10
Téléfax : 02-225.59.01
E-mail :
abonnements@lesoir.be
Chèques-échange
3 mois (75 chèques)
EUR 72,00
Abonnements
3 mois EUR 65,00
6 mois EUR 126,00
12 mois EUR 230,00
Compte ING
n° 310-0496377-17

ŒUVRES DU SOIR
ASBL
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.21
Téléfax : 02-225.50.25
E-mail : oeuvres@lesoir.be
Dons aux Œuvres du Soir
ASBL
Compte ING
n° 310-1041172-60
(Exonération fiscale à partir
de 30 euros par an.)

VENTES
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.84
Téléfax : 02-225.52.14
E-mail : ventes@lesoir.be
Distributeurs automatiques
EUR 1,00
Prix de vente à l'étranger
Allemagne EUR 2,00
Chypre CYP 1,60
Croatie HRK 25,00
Espagne EUR 1,90
France EUR 1,90
G.-d. de Luxemb. EUR 1,10
Grande-Bretagne GBP 1,30
Grèce EUR 1,90

Italie EUR 1,90
Irlande EUR 3,40
Maroc MAD 25,00
Républ. tchèque CZK 70,00
Suisse CHF 4,00
Tunisie TND 3.500,00
Turquie YTL 5,00
N° commission paritaire
France 0708 U 83380

MARKETING
ET COMMUNICATION
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.47
Téléfax : 02-225.59.19